

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Commune de GIGONDAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, et le mercredi six mai à dix huit heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGONDAS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de **Monsieur Eric UGHETTO, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Présent(es) à l'ouverture de la séance	Éric UGHETTO, Michel MEFFRE, Anik Vinay - SOUCHIÈRE, Caroline CHOCHOIS, Jérôme BOUDIER, Thémis SOUCHIÈRE - - VINAY, Jérôme MIRON, Virginie HAUT, Henri-Claude AMADIEU, Pauline GENVET-SAUREL
Pouvoir(s) :	Frédéric HAUT à Virginie HAUT
Absent(es) :	

Monsieur Jérôme BOUDIER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

D2026_54

FINANCEMENT « AUTRES SECOURS » A TITRE EXCEPTIONNEL

La commune de Gigondas a été alertée par les services sociaux du Département de la situation précaire de Monsieur MANGNEZ Florian, ouvrier viticole du Domaine des Chênes Blancs. Monsieur le Maire propose une aide exceptionnelle sous forme du paiement en denrées alimentaires pour un montant de 450 €. Cette somme sera utilisée, sous conditions, auprès de l'épicerie de Gigondas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

DÉCIDE d'apporter un secours exceptionnel à Monsieur Florian MANGNEZ d'un montant de 450 € ;

PRÉCISE que cette somme sera payée, contre factures justificatives, auprès de l'épicerie de Gigondas ;

DIT que les crédits nécessaires relatifs à cette dépense sont prévus à l'article 65138 section fonctionnement du Budget primitif 2026 ;

CHARGE Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir ;

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents

Le secrétaire de séance
Jérôme BOUDIER



Le Maire,
Eric UGHETTO

